



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 septembre 2006

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Paule DELMAS (représentant M. Alain RUBY), M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, M. Edmond GRONDIN, M. Thierry LEGIRET, M. Claude BANCILHON, M. Gérard MEZZADRI (pouvoir de M. Alain FONTAINE), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absent(s) excusé(s)

M. Hervé HOCQUARD,
M. Alain RUBY, représenté par Mme Paule DELMAS
M. Georges DUTRUC-ROSSET
M. Alain FONTAINE, donne pouvoir à M. Gérard MEZZADRI,

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 21 septembre 2006

Date d'affichage de la convocation : 21 septembre 2006

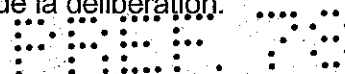
Nombre de conseillers en exercice : **30**

Nombre de membres présents : **27**

N° de l'ordre du jour :

2006.09.07 - Adhésion à la Mission locale intercommunale ViTaCiTé

MME LE SAINT, rapporteur, donne lecture de la délibération.



En juin dernier, vous avez approuvé l'adhésion du Grand Parc à la Mission locale intercommunale de Versailles, pour les communes des Yvelines. En effet, après examen des logiques géographiques, il est apparu plus pertinent pour Bièvres de conserver son adhésion à la Mission locale ViTaCiTé.

La Mission locale intercommunale ViTaCiTé regroupe treize communes de l'Essonne dont une du Grand Parc. Son objet est d'aider les jeunes de 16 à moins de 26 ans, résidant dans l'une des communes ou établissement public de coopération intercommunale, à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi durable, notamment par le rapprochement des jeunes et des entreprises.

L'année 2005 a été marquée par la priorité donnée à l'emploi dans la politique gouvernementale et le rôle central donné aux missions locales dans la lutte contre le chômage des jeunes.

Ainsi, la mission locale a accueilli, en 2005, 1 354 jeunes en premier accueil dont 8 de Bièvres, contre 18 en 2004. Sur les 4 020 jeunes « en contact », 45 sont domiciliés à Bièvres (contre seulement 28 en 2004).

Les jeunes Biévrois ont une formation, en majorité de niveau IV (baccalauréat) et plus. Ils sont demandeurs d'emploi pour 23 d'entre eux et 15 ont un emploi, pour moitié en CDD.

L'augmentation forte des jeunes Biévrois inscrits à ViTaCiTé reflète celle des inscrits à l'ANPE qui a triplé.

Les actions proposées dans le domaine de l'emploi sont tout d'abord un diagnostic de la situation du jeune par rapport à l'emploi (métiers recherchés, réalisme par rapport au marché du travail local, autonomie dans les méthodes de recherche...) puis des ateliers collectifs pour mettre au point la lettre de motivation, sélectionner les offres d'emploi en fonction du profil de chacun, faire des simulations d'entretien, travailler sur l'image de soi ou encore s'informer sur le fonctionnement de l'entreprise.

Une aide financière et technique au passage du permis de conduire est aussi proposée.

L'équipe de la Mission locale se compose de 15 personnes et son budget total s'est élevé à 872 545 € en 2004 dont 3 362 € pour Bièvres. En 2006, le montant de la cotisation s'élève à 3 532 € pour 4 115 habitants.

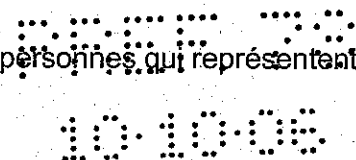
Le conseil d'administration, constitué de 40 membres, est réparti en 4 collèges :

- collège des élus comprenant 15 membres dont 1 de Bièvres ;
- collège des représentants de l'Etat, 10 organismes ;
- collège socio-économique, 7 membres ;
- collège associatif, 8 membres.

Après avoir entendu le rapporteur,

le Conseil Communautaire :

- 1) décide d'adhérer à la Mission locale intercommunale ViTaCiTé ;
- 2) dit que les crédits sont inscrits au budget 2006 ;
- 3) désigne, comme représentants du Grand Parc, les personnes qui représentent actuellement la commune de Bièvres, c'est-à-dire :



- M. HOCQUARD, Maire de Bièvres, pour le poste de Vice-Président ;
- Mlle Angélique ARNAUD, délégué suppléant.

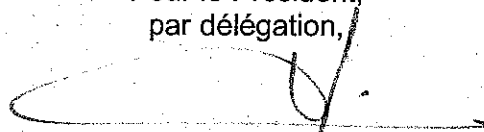
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 28 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégué,



Pascal Guéant
Directeur général des services

PRE 75

10-10-05